

# Technicien voirie infrastructures h/f Chargé de Patrimoine Signalisation et dispositifs de retenue

Nantes, Pays-de-la-loire

Devenez complètement Nantes!

Dans le cadre de sa politique de recrutement, Nantes Métropole lutte contre toutes les formes de discrimination, vise à diversifier ses candidatures et reconnaît tous les talents.

Rattachée à la direction générale déléguée à la Fabrique de la ville écologique et solidaire, la direction de l'espace public a pour mission principale la définition et la mise en oeuvre de la politique patrimoniale de l'espace public et la conduite de grands projets d'aménagement.

Nantes Métropole recrute un(e):

# Technicien voirie infrastructures h/f Chargé de Patrimoine Signalisation et dispositifs de retenue

### Votre mission:

Sous l'autorité du Responsable de l'unité Chaussée, équipements, exploitation, vous assurez l'expertise et le suivi du patrimoine en matière de signalisation et de dispositifs de retenue.

La signalisation (hors signalisation de repérage) comporte, en signalisation verticale : la signalisation de dangers, la signalisation d'intersections et régimes de priorité, la signalisation de prescriptions, la signalisation d'indication et des services. Elle comporte également toute la signalisation horizontale (marques sur chaussée).

Vous êtes la porte d'entrée unique de la Direction dans ces domaines tant pour l'interne que pour l'externe. Dans ce cadre, vous êtes en charge de plusieurs missions.

Vous êtes responsable du suivi du patrimoine :

- assurer le suivi et la mise à jour des données (inventaires et diagnostics) en lien le cas échéant avec l'administrateur SIG de la Direction
- assurer le bon fonctionnement de l'organisation
- être responsable de la préparation et du suivi de certains marchés transversaux, le cas échéant : marché de signalisation horizontale ou verticale, marché de dispositifs de retenue

Vous assurez la capitalisation et la diffusion de bonnes pratiques de gestion et de conception :

- rédiger des guides et documents de référence et former les services sur ces thématiques
- assurer la bonne application des principes de conception et gestion auprès des pôles et des aménageurs
- animer des groupes de correspondants des pôles de proximité et des communes de Nantes métropole
- élaborer et animer des modules de formation à destination des agents de voirie

Vous assurez une mission d'expert.e et appuyez les pôles de proximité de Nantes Métropole :

- effectuer la veille réglementaire, juridique et technique et diffuser les informations correspondantes
- être le.la référent.e des services de Nantes Métropole
- réaliser des préconisations de conception et de gestion dans le cadre des projets d'aménagement
- être l'interlocuteur.rice de Nantes Métropole pour les diagnostics de sécurité des Passages à niveaux.

#### Référence

22112517470

# Date de publication

25/11/22

## **Entreprise**

Nantes Métropole

#### Région

Pays-de-la-loire

#### Ville

**Nantes** 

#### Secteur

Bâtiment

## Type de contrat

- Temps plein
- CDI

Vous participez à l'élaboration et au suivi du budget du domaine en relation avec le responsable de l'unité.

## **Votre Profil:**

De formation supérieure en voirie et infrastructures, vous maitrisez la réglementation en matière de signalisation et dispositifs de retenue et les recommandations nationales et locales. Vous connaissez les techniques et les matériels utilisés ainsi que les règles de la commande publique. Vous avez des connaissances en conception et entretien des aménagements urbains.

Vous disposez d'une expérience confirmée qui vous permet d'être autonome et force de proposition. Vous justifiez de capacités d'analyse et de synthèse, grâce auxquelles vous pouvez répondre aux sollicitations techniques. Vous savez rédiger des pièces techniques d'un marché public, gérer les procédures de mise en concurrence et assurer le suivi des marchés.

Vous êtes pédagogue et aimez le travail en équipe. Organisé.e, disponible et réactif.ve, vous savez prioriser vos activités et hiérarchiser les contraintes.

## Conditions d'emploi :

Cadre d'emploi des techniciens principaux

Rémunération et avantages sociaux :

- Statutaire Régime indemnitaire Prime de service public
- Titres de restauration, Participation mutuelle et prévoyance, COS, Aides aux familles

Déposez votre lettre de motivation, votre CV, votre dernier arrêté de situation, votre dernier bulletin de salaire et votre RQTH le cas échéant au plus tard le 21 décembre 2022 en cliquant sur "Postuler à l'annonce"